

cette excuse suffit pour innocenter sir Charles Tupper, on ne saurait en refuser le bénéfice à M. LeBlanc. Il y a quelques semaines à peine, le député de la Saskatchewan (M. Davis) signalait à la Chambre un exemple des plus révoltants, datant de l'ancien régime, antérieurement à 1896 : c'est celui de M. McKay, un employé de l'Etat, touchant \$20 par jour, au cours d'une certaine période de temps, pendant qu'il haranguait les électeurs et s'occupait de l'organisation du parti conservateur dans l'Ouest. Sous l'ancien régime, presque tous les fonctionnaires publics jouaient le rôle d'agents électoraux du parti conservateur.

Je n'approuve pas la chose ; loin de là, mais voici ce que j'affirme ; quand on constate aujourd'hui qu'un fonctionnaire a commis quelque indiscretion de ce genre, il a droit de compter sur les sincères sympathies des députés de la gauche. Au cours de ce débat, on a fait allusion à mon honorable ami, M. John Kirk, de Dorchester. Pendant nombre d'années, M. Kirk a tenu une place distinguée et fort honorable dans cette Chambre. Sans doute, les députés des deux côtés de la Chambre accepteront sa parole, quand il affirme qu'il n'a pas pris une part active à l'élection. J'en suis convaincu, les citoyens du comté qu'il représentait jadis dans cette Chambre, ajouteront foi à sa parole. Il y a quelques semaines, le "Herald", de Halifax, a fait allusion à une visite de M. Kirk, à Sainte-Marie, et ce monsieur a adressé à ce journal une lettre dont je vais donner lecture :

Au rédacteur du "Herald", Halifax.

Monsieur,—Vous voudrez bien me permettre de rectifier une assertion que vous avez été porté à formuler, comme vous l'affirmez dans vos explications sur l'extrait tiré du "Post" de Sydney, dans le "Herald" du 26 du courant sous l'entête de "Fonctionnaires," par lequel un qui vous a dit que le gouvernement "m'avait ordonné de prendre part à la campagne électorale" qui vient d'avoir lieu dans le comté de Guysborough. Ni le cabinet, ni aucun ministre, ni aucun fonctionnaire de l'Etat ni aucune autre personne ne m'a ordonné ou demandé de prendre part à la campagne électorale pour l'élection qui a eu lieu dans le comté de Guysborough, le 16 mars dernier, et je me suis contenté de déposer mon bulletin au bureau de vote de Glenelg, sans prendre d'autre part à la campagne électorale, et c'est là un acte que vous ne sauriez qualifier d'agressif, et vous ne sauriez me refuser le droit de le poser. Je n'ai nullement tenté d'influencer un seul électeur dans l'exercice de son droit de suffrage, et j'affirme la chose, en dépit des menaces ou affidavit dans le sens contraire.

Je dois ajouter que j'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs vieux amis se réclamant de deux partis politiques et avec lesquels j'ai causé fort agréablement, pendant les trois ou quatre heures que j'ai passées aux Fourches, mon ancien lieu de résidence, le 16 mars.

(Signé) J. A. KIRK.

Dorchester, N.-B., 27 mai 1904.

Voilà qui élucide parfaitement l'attitude tenue par M. Kirk. Il s'est rendu à Sainte-

Marie, son ancien lieu de résidence, et cela dans le but de voter pour le candidat libéral, puis il s'est contenté de déposer son bulletin dans l'urne électorale. Il n'a cherché ni à solliciter les suffrages des électeurs, ni à influencer leurs votes, ni à prendre part à l'élection.

Pourquoi colporte-t-on son nom dans tous les journaux et pourquoi insinuer dans cette enceinte législative qu'il a pris une attitude condamnable? J'en suis convaincu, la Chambre exonérera M. Kirk et pareilles affirmations ne se répèteront plus ; car, on n'en saurait douter, les affirmations de M. Kirk sont conformes à la vérité des faits. J'ai été quelque peu surpris d'entendre le chef de l'opposition faire allusion aux manœuvres frauduleuses ou entachées de corruption dont le parti libéral se serait rendu coupable, au cours de l'élection de Guysborough. Je doute qu'il soit convenable de faire notre blanchissage en famille, ici ; mais si l'honorable député veut ramener sur le tapis la question de l'élection de Guysborough, je suis prêt à lui répondre. S'il veut discuter la question des manœuvres entachées de corruption pratiquées au cours de l'élection de Guysborough, je suis son homme. S'il veut établir la comparaison entre l'attitude du parti libéral et celle du parti conservateur, au cours de cette élection, je suis prêt à débattre la question. Je suis en mesure d'établir la preuve de certains faits dont l'honorable député hésiterait à assumer la responsabilité. J'ai sous les yeux la preuve de certains faits qui pourraient intéresser la Chambre, mais qui ne sauraient piquer aussitôt vivement l'attention des députés de la gauche. Plusieurs personnages se trouvent impliqués dans cette affaire, si ces messieurs de la gauche y tiennent, je m'exécuteai—

M. BELL : Continuez.

Des VOIX : Que l'honorable député poursuive son discours.

M. R. L. BORDEN : Que l'honorable député (M. Sinclair) prenne l'attitude qu'il voudra, la chose importe peu. Je le répète, un de ces individus a fait des déclarations très importantes au sujet de sa participation à la campagne électorale, déclaration indiquant qu'il ne tenait guère compte de la loi des élections. Voyons, n'est-il pas vrai que M. George N. Grant, inspecteur des entrepôts frigorifiques, et qui touche, sous forme de traitement et d'allocations, \$2,167, est président de l'association libérale de Guysborough ?

M. SINCLAIR : C'est parfaitement vrai.

M. R. L. BORDEN : Est-ce qu'il ne s'est pas ingéré dans l'élection ?

M. SINCLAIR : J'ignore s'il y a pris une part active.

M. R. L. BORDEN : L'honorable député (M. Sinclair) peut-il affirmer que M. Grant n'a pas pris une part active à l'élection ?